Conseil Départemental, séance du jeudi 8 octobre 2026

Débat de politique départementale à l'initiative du groupe « Agir ensemble au Département » sur le thème :

« Collèges : quelle stratégie face à la baisse démographique ? »

Intervention de Sophie HERVE

Chers collègues,

Je ne reviendrai presque pas sur les chiffres avancés par nos collègues, car il y aura en effet une forte baisse des effectifs dans les collèges et les lycées généraux et technologiques sur les 10 prochaines années, de l'ordre de 13%.

Nous contestons uniquement les données avancées par le Ministère concernant les lycées professionnels. Parce qu'en fonction des orientations prises en matière d'enseignement professionnel, le résultat des projections peut varier du simple au double.

Si le lycée pro de demain, c'est le chemin que lui destine visiblement la droite, cela se réduit à une machine à former sur des métiers jugés prioritaires par le marché, donc au service uniquement des entreprises, alors en effet les effectifs risquent de s'effondrer.

Alors que faire face à cette baisse annoncée des effectifs ? D'abord se rafraichir la mémoire…

En 10 ans, entre 2015 et 2025, les collèges et lycées ont accueilli 112.100 élèves supplémentaires.

Sur la même période de 10 ans, le ministère a invoqué la baisse prévisionnelle des effectifs, qui n'était en fait qu'une réalité dans les écoles maternelles et élémentaires, pour justifier la suppression de 10.000 postes d'enseignants dans les collèges et les lycées.

Résultat, la France est désormais le pays occidental où les classes sont les plus chargées. Les enseignants Français figurent parmi les moins bien rémunérés de l'OCDE. Le métier a perdu en attractivité.

Voilà une partie du funeste bilan de l'Éducation Nationale sous la Macronie. Avec la santé et le logement, l'éducation restera marquée comme la grande sacrifiée des orientations gouvernementales, avec une austérité et une vision comptable court termiste.

Tout ceci pour financer les cadeaux aux plus riches, aux multinationales, aux rentiers, à qui le budget de l'État consacre 211 Milliards chaque année, et pour l'armement qui va engloutir 36 Milliards de plus par an d'ici 2030, sans que nous soyons d'ailleurs plus en sécurité. Deux priorités qui, elles, ne connaissent pas la crise, les crises, mieux que ça d'ailleurs, des priorités qui utilisent les crises.

Alors forcément tout ceci finit par craquer après des années d'alertes, de constats, de motions et d'appels à inverser les logiques, de mobilisations qui se sont heurtées au mépris.

Quel bilan, quel gâchis et maintenant il faut rattraper le retard alors que nous étions très en avance.

Un plan de rattrapage des erreurs du passé qui est chiffré et pas par le Parti Communiste, pour nous c'est bien plus, à 4 Milliards par an sur 10 ans.

La situation est telle que le Ministre lui-même vient ergoter sur le taux de *« réutilisation des marges dégagées par la baisse démographique »*, je cite cette belle formule… Il estime qu'il faut, je cite toujours *« trouver un équilibre entre une part de diminution de nos professeurs et de réinvestissement du solde »*. Il avance l'idée d'un 60/40. 60% pour l'éducation, 40% pour les économies de l'État…

C'est un ministre co-responsable du marasme actuel qui affirme cela, c'est vous dire l'étendu de l'aveu !

Pour nous, il faut sur 10 ans affecter à l'Éducation Nationale 100% de ladite « marge ». L'UNICEF qui vient de publier une étude très précise sur le sujet, ne dit pas autre chose. Même chose du côté des organisations représentatives des enseignants, des directeurs des établissements et des CPE.

Tous les moyens, enseignants et d'accompagnement, doivent d'ores et déjà être maintenus malgré la baisse des effectifs à venir, un moratoire doit être fixé sur ce sujet avec pour objectif de rattraper le retard, en matière de rémunération, de nombre de classes, de diversité des enseignements, et de nombre d'agents de la vie scolaire.

Nous estimons et cela n'a rien de radical en comparaison avec nos voisins par exemple, que l'objectif est d'atteindre des classes plafonnées à 25 élèves, 20 en REP. Actuellement, le plafond de 24 élèves les deux premières années du secondaire, en Belgique ; 21 élèves en moyenne en Allemagne ; 23 en Angleterre…

C'est 26 par classe aujourd'hui en moyenne en France en collège hors SEGPA et 30,5 en lycée.

Ces marges, comme ils disent, dégagées par la baisse des effectifs, sont aussi à utiliser pour mettre effectivement un professeur devant chaque élève dès la rentrée.

Il manquait à la rentrée, au moins 1 enseignant dans 1 collège et lycée sur 2.

Des marges à utiliser pour mettre fin aux HSE massives, ces heures supplémentaires théoriquement mobilisées pour soi-disant compenser l'absence de professeur posté.

Des marges à utiliser pour remplacer les professeurs absents pour maladie, maternité.

Des marges à utiliser pour donner un vrai statut en CDI aux AESH et aux AED et cesser de les considérer comme de la main d'œuvre précaire à bon marché.

Des marges à utiliser pour l'inclusion et l'accompagnement adapté.

Le nombre de classes ULIS et de classes SEGPA doit être développé, il n'est plus acceptable que des enfants orientés en ULIS par la MDPH doivent aller chercher une place loin de chez eux, ou que des élèves qui doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement renforcé soit sur liste d'attente pour intégrer une SEGPA.

Et tout cela a évidemment des conséquences sur les bâtiments pour en arriver à ce qui préoccupe nos deux collègues concernant l'impact de cette baisse démographique sur notre collectivité en charge des collèges.

D'autant que des situations critiques existent déjà actuellement, je pense notamment au collège Charcot d'Oissel-sur-Seine pourtant récemment reconstruit pour un effectif de 500 sur les prévisions erronées de l'Inspection Académique. Pourtant, ces chiffres ont été contredits, dès les études AMO, par la Ville et les équipes éducatives mais n'ont pas été pris en compte.

Aujourd'hui, l'établissement compte 580 élèves pour 550 places, places supplémentaires qu'il a fallu continuer à réclamer après la construction. La mise en place de modulaires a donc finalement été obtenue mais avec en contrepartie la diminution de l'étendue de la cour et des problématiques de restauration scolaire.

Nous estimons également que l'effort budgétaire doit porter, et là encore avec des conséquences sur nos locaux, sur le remaillage des services médico-sociaux : médecin, infirmière, psychologues, assistante sociale.

Actuellement les collèges et lycées comptent en moyenne 1 psychologue disponible pour 1.500 élèves à 1.600 élèves, c'est trois fois plus que ce que les normes prévoient.

En résumé, nous appelons les collectivités comme l'État à se saisir de la baisse démographique qui n'est d'ailleurs pas un facteur de bonne santé d'un pays, pour réinvestir dans l'Éducation Nationale comme il se doit et comme nous le devons à nos enfants, à nos jeunes, aux générations futures.

Renvoyant ainsi la Macronie au rang des mauvais souvenirs, mais sans oublier le mal qu'elle aura fait.

La baisse des effectifs à venir ne doit pas être un effet d'aubaine pour réduire la dépense publique mais au contraire pour corriger les erreurs.